

Chers administrés, chers amis,

#### LA SOLIDARITÉ, UNE EXIGENCE QUOTIDIENNE.

Si notre patrimoine exceptionnel et le tourisme constituent un volet significatif de notre action, il n'en demeure pas moins que nous sommes en permanence attentifs à toutes les réalités locales.

Une commune n'a pas toutes les compétences légales dans le domaine de l'action sociale ; elle n'aurait d'ailleurs pas les moyens d'en assumer les conséquences financières. Beaucoup d'interventions sociales relèvent du Département dont c'est l'une des compétences essentielles : RSA, APA, Allocations Jeunes adultes ou personnes handicapées...

La responsabilité de la commune à ce niveau est beaucoup plus modeste. Elle n'en demeure pas moins réelle et constante. *Son action sociale est avant tout une relation quotidienne de proximité...*

Dans nos petites communes, il est heureux de constater que les notions de solidarité et d'entraide sont toujours bien présentes. C'est un facteur d'optimisme dans une société trop souvent tournée vers l'individualisme. Nous savons bien que beaucoup de personnes seules, âgées ou malades peuvent encore compter sur des voisins ou des relations attentionnées.

Mais ce n'est pas pour autant que la collectivité doit se désintéresser du domaine social. Les élus et les membres du Centre Communal d'Action Sociale, (composé pour moitié de conseillers et pour moitié de personnes désignées par le Maire), ont à cet égard une responsabilité particulière et ils l'assument pleinement. Dans la plus grande discrétion, ils veillent à assurer les contacts réguliers nécessaires et, en cas de besoin, à résoudre les difficultés qui peuvent se présenter ou leur être signalées. Bien entendu, cela se fait sans tapage et dans le respect de la confidentialité la plus stricte. Avec simplicité et toujours sans faire de bruit, plusieurs rendent visite régulièrement à un grand nombre de personnes à leur domicile ou dans les établissements hospitaliers et maisons de retraite.

Des manifestations existent aussi chaque année au niveau de la commune : c'est le cas notamment du traditionnel repas annuel des Aînés qui se veut avant tout un temps de convivialité et de partage.

(suite page suivante)

Tud Lokorn, mignonned kaezh

#### AR C'HENGRED , UR PAL PEMDEZIEK.

Hor glad dibar hag an touristerezh a ya d'ober ul lodenn a bouez eus hon obererezh, petra bennak ma vezomp dalc'hmat o teuler evezh ouzh an holl draoù a c'hoarvez war an dachenn.

N'emañ ket gant ar c'humunioù an holl c'halloud lezennel a-fet an obererezh sokial ; n'o dije ket peadra, ouzhpenn-se, da gemer an obererezh-se war o chouk a-fet an argant. Kalz a emelloù sokial a vez graet gant an Departamant hag unan eus kefridioù pennañ hennezh eo : KOKEO (korvoder kengred oberiant), SPE (skorenn bersonelaet evit an emrenezh), Skorenoù evit an Oadourien Yaouank pe evit an dud nammet... Kalz disteroc'h eo karg ar c'humunioù evit a sell ouzh an dra-se, petra bennak ma'z eus anezhi, dalc'hmat... *Un darempred nes war ar pemdez eo he obererezh sokial da gentañ penn...*

En hor c'humunioù bihan eo da gwelet e talvez bepred kealioù ar c'hengred hag ar genskoazell. Peadra da vezañ laouen en ur gevredigezh troet re alies war-zu an hiniennelouriezh. Gouzout a reomp ervat e c'hall kalz a dud o-unan, tud war an oad pe tud klañv, kontañ c'hoazh war amezeien pe anaoudeien damantus en o c'heñver.

Met n'eo ket evit kelo-se e rank ar gumun bezañ disourti diouzh an dachenn sokial. An dilennidi hag izili Kreizenn Obererezh Sokial ar Gumun, (ennañ kuzulierien-kêr ha tud anvet gant ar Maer, hanter-ouzh-hanter), o deus ur garg dibar er c'heñver-se ha sammañ a reont anezhi da vat. En un doare didrouz e lakaont o foan da gaout darempred ingal gant an dud ha, ma vez ezhomm, da gavout penn d'an diaesterioù a c'hall bezañ pe a zo bet roet dezho da c'houzout. Kement-se, evel-just, a vez graet hep nemeur a charre ha chom a ra kuzh an traoù etre an dud. Diardoù ha hep ober trouz ez a ingal meur a hini da weladenniñ un niver bras a dud en o zi pe en ospitalioù pe e tier ar retredidi.

Abadennoù a vez aozet bep bloaz ivez er gumun : evel-se emañ kont, da skouer, gant ar pred a vez kinniget bep bloaz d'an dud kozh. Bez' eo ar pred-se ur mare da gaout plijadur ha da vezañ asambles.

(kendalc'h pajenn da heul)

Depuis quelques années, nous avons également entrepris une démarche, afin de permettre aux personnes atteintes d'un handicap de participer à la Journée du Patrimoine. En 2015, cette initiative, HANDIPATRIMOINE », au succès grandissant, a été mise en oeuvre essentiellement par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) assistés par nombre de bénévoles.

Je voudrais encore rappeler la volonté permanente des élus de mettre à la disposition de la population des logements à loyer modéré. Les premiers ont été construits à Locronan au début des années 1980, il s'agissait à l'époque d'offrir des petits logements essentiellement aux personnes âgées. Depuis lors, plusieurs programmes de logements ont été réalisés : dans l'ancienne gendarmerie, chemin du Ménéec, vieille route de Plonévez, rue de la Montagne ... Bientôt, six nouveaux logements verront le jour dans le « Clos du Névet ». Tous ces programmes n'ont qu'un but : offrir à tous la possibilité d'obtenir un logement sans devoir nécessairement accéder à la propriété. Dans une commune touristique comme la nôtre, il est encore plus important qu'ailleurs d'y veiller.

Il faut enfin souligner l'aide apportée chaque année à de nombreuses associations locales ou départementales qui agissent avec efficacité dans le domaine de l'action sociale ou caritative. Notre concours régulier montre bien tout l'intérêt porté par les élus aux actions qu'elles entreprennent.

Notre participation, selon nos possibilités financières, est toujours appréciée car elle permet d'engager des actions importantes dans le cadre de leur engagement.

Je souhaite que ce rapide tour d'horizon des initiatives de la commune dans le domaine social témoigne de la volonté des élus de prendre en compte dans leur ensemble tous les besoins de la population. Par la pertinence de vos remarques, dans l'intérêt général, merci de nous aider à faire toujours mieux.

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Un nebeud bloavezhioù zo e vez graet traoù ganeomp evit ma c'hallo an dud nammet kemer perzh e Devezh ar Glad. E 2015 e oa bet graet NAMM HA GLAD, un oberiadenn a zo krog d'ober berzh, gant izili ar c'hKOSG (Kreizenn Obererezh Sokial ar Gumun) dreist-holl, skoazellet gant kalz tud a-youl vat.

C'hoant am befe c'hoazh da zegas da soñj deoc'h ez eo mennet an dilennidi dalc'hmat da ginnig lojeizoù dereat o feurm d'an dud. Ar re gentañ a oa bet savet e Lokorn e deroù ar bloavezhioù 1980. Ar pal e oa kinnig lojeizoù bihan d'an dud kozh dreist-holl d'ar mare-se. Abaoe ez eus bet kaset meur a brogramm da benn evit sevel lojeizoù : en archerdi kozh, hent ar Veneg, hent kozh Plonevez, straed ar Menez... A-benn nebeut e vo savet c'hwec'h lojeiz nevez e « Kloc Neved ». Ur pal hepken zo gant an holl brogrammoù-se : kinnig d'an holl an tu da gaout ul lojeiz hep n'o defe da breñañ unan dre ret. En ur gumun troet war-zu an touristerezh evel hon hini ez eo pouezusoc'h c'hoazh teuler evezh ouzh an dra-se eget e lec'h all.

Pouezus eo lavaret, erfin, e sikouromp bep bloaz e-leizh a gevredigezhioù, eus ar gumun pe eus an departamant, hag a labour en un doare efedus war dachenn an obererezh sokial pe evit oberoù a garitez. Diskouez a ra mat ar sikour a roomp dezho ingal pegen troet eo an dilennidi gant an oberoù a gasont da benn. Plijet e vez ar c'hevredigezhioù-se bepred pa gemeromp perzh en o obererezh, kement ha ma c'hallomp, rak gallout a reont evel-se boulc'hañ oberoù pouezus diouzh o engouestloù.

Emic'hañ e tiskouez an taol-sell am eus graet war oberoù ar gumun war an dachenn sokial pegen mennet eo an dilennidi da zerc'hel kont eus holl ezhommoù an dud.

Gant hoc'h evezhiadennoù dudioù, evit mad an holl, sikourit ac'hanomp, mar plij, da ober bepred gwelloc'h.

Ma gwellañ gourc'hemenoù deoc'h-holl.

*Antoine Gabriele*



# Conseil municipal du 28 Février 2017...

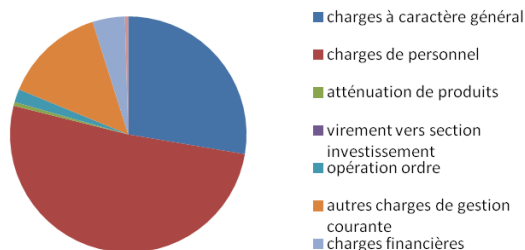
## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

présentant un résultat de fonctionnement de 303 309.20 € et un déficit d'investissement de 169 497.36 €  
soit un résultat global de 133 811.84 €

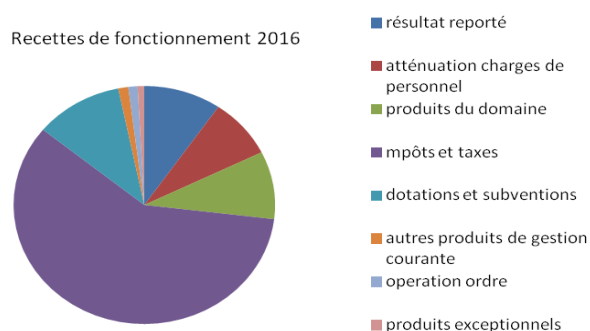
### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS	RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS
charges à caractère général	274 368.40	235 270.13	résultat reporté	110 491.43	110 491.43
charges de personnel	461 980.00	435 513.42	atténuation charges de personnel	71 000.00	93 720.51
atténuation de produits	5 043.00	4 507.00	produits du domaine	96 915.00	106 064.48
virement vers section investisse- ment	187 610.69	-	mpôts et taxes	672 258.00	680 488.80
opération ordre	-	15 244.90	dotations et subventions	125 841.00	125 703.84
autres charges de gestion courante	120 419.74	118 147.69	autres produits de gestion et financiers	9 316.40	14 323.34
charges financières	39 000.00	37 481.98	opération ordre	-	13 244.90
charges exceptionnelles	5 400.00	3 952.98	produits exceptionnels	8 000.00	9 390.00
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 821.83</b>	<b>850 118.10</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 093 821.83</b>	<b>1 153 427.30</b>

Dépenses de fonctionnement 2016



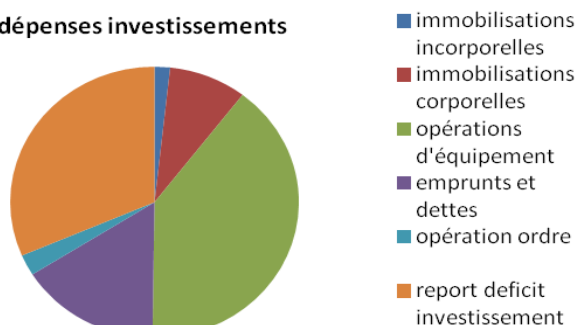
Recettes de fonctionnement 2016



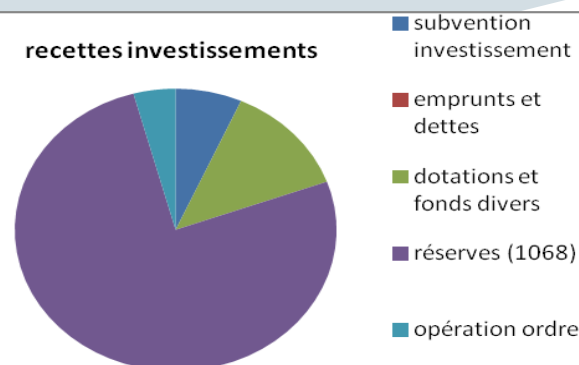
### INVESTISSEMENTS

DEPENSES	PREVISIONS	REALISATIONS	RECETTES	PREVISIONS	REALISATIONS
immobilisations incorporelles	14 538.00	9 180.38	subvention investissement	78 609.00	24 021.50
immobilisations corporelles	61 779.47	46 122.44	emprunts et dettes	100 000.00	-
opérations d'équipement	364 610.22	210 758.57	dotations et fonds divers	50 380.00	46 093.87
emprunts et dettes	84 000.00	83 879.34	réserves (1068)	274 874.51	274 874.51
operation ordre	-	13 244.90	operation ordre	-	15 244.90
report deficit investissement	166 546.51	166 546.51	virement de la section fonctionnement	187 610.69	-
<b>TOTAL</b>	<b>691 474.20</b>	<b>529 732.14</b>	<b>TOTAL</b>	<b>691 474.20</b>	<b>360 234.78</b>

dépenses investissements



recettes investissements





## PLU INTERCOMMUNAL : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi ALUR (loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové) du 24 mars 2014 prévoit le transfert de plein droit de la compétence PLU intercommunal (PLUI) à compter du 29 mars 2017.

Toutefois, les conseils municipaux des communes membres de Quimper Bretagne Occidentale ont la possibilité de s'opposer à ce transfert. Une minorité de blocage permet en effet à 25 % au moins des communes représentant au moins 20 % de la population de Quimper Bretagne Occidentale de s'opposer au projet.

Considérant le contexte de fusion très récent des communautés d'agglomération de Quimper Communauté, avec la Communauté des communes du Pays Glazik, de l'adhésion de la commune de Quéménéven d'une part,  
Considérant le fait que des procédures d'élaboration ou de révision de PLU sont en cours sur plusieurs communes,  
Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, s'oppose à l'unanimité au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à Quimper Bretagne Occidentale et invite le Conseil de QBO à prendre acte de cette décision d'opposition

## MODIFICATION DES TARIFS DU MUSEE PENDANT L'EXPOSITION JEAN FREOUR

Par délibération en date du 22 novembre 2016, le conseil municipal, a voté les différents tarifs dont celui du musée. Compte tenu de l'organisation d'une exposition du sculpteur Jean FREOUR du 13 mai au 15 septembre 2017, il convient de revoir les tarifs pendant cette période.

Monsieur Le Maire propose de fixer deux tarifs d'entrée durant cette période :

- 5 € pendant la durée de l'exposition

- 4 € sur présentation d'un coupon qui sera distribué par les régisseurs des parkings payants.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, modifie à l'unanimité comme présenté, les tarifs du musée pendant l'exposition Jean FREOUR

*L'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site de la ville: [villedelocronan.fr](http://villedelocronan.fr)*

## Budget communal 2017 proposé et adopté à l'unanimité

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES	PREVISIONS	RECETTES	PREVISIONS
charges à caractère général	316 956.60	résultat reporté	123 390.99
charges de personnel	472 970.00	atténuation charges de personnel	75 619.02
atténuation de produits	6 300.00	produits du domaine	112 865.00
virement vers section investissement	182 617.41	impôts et taxzs	663 500.00
opération ordre		- dotations et subventions	96 284.00
autres charges de gestion courante	94 215.00	autres produits de gestion courante	9 300.00
charges financières	36 000.00	produits financiers	-
charges exceptionnelles	6 900.00	produits exceptionnels	35 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>1 115 959.01</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 115 959.01</b>

### INVESTISSEMENTS

DEPENSES	PREVISIONS	RECETTES	PREVISIONS
immobilisations incorporelles	20 200.00	subvention investissement	81 988.00
immobilisations corporelles et subventions equipmts	38 886.97	emprunts et dettes	100 000.00
opérations d'équipement	288 986.66	dotations et fonds divers et cession terrain	62 047.37
emprunts et dettes et dépenses imprévues (10 000)	89 000.00	réserves (1068)	179 918.21
report deficit investissement	169 497.36	virement de la section fonctionnement	182 617.41
<b>TOTAL</b>	<b>606 570.99</b>	<b>TOTAL</b>	<b>606 570.99</b>





## Agenda des manifestations

### Les marchés :

**Marché hebdomadaire :** tous les mardis matin, Place de la mairie

**Marché aux étoiles :** tous les jeudis, du 20 juillet au 24 août 2017 inclus.

Marché d'artisanat et de terroir, de 19h à minuit, dans les rues et sur les places de Locronan (environ une centaine d'artisans et des commerçants). Animations d'artistes de rue.

**Marché de Noël :** du samedi 9 décembre 2017 au dimanche 7 janvier 2018 inclus.

Marché de Noël de 25 chalets, occupés par des artisans d'art et des commerçants.

Tous les soirs à 17h30, la cité s'illumine pour offrir un spectacle unique devenu incontournable.

### Les foires à la brocante :

De nombreux exposants professionnels dans les rues de la cité.

- mercredi 19 juillet

- mercredi 9 août

- dimanche 3 septembre

### Pardons :

#### **La petite Troménie : dimanche 9 juillet**

Un des plus anciens et des plus célèbres Pardons de Bretagne, célébré dans une grande ferveur religieuse et populaire, en dévotion à St Ronan.

Le matin : la cérémonie du baiser aux bannières et l'accueil des paroisses voisines, suivis par une messe.

L'après-midi : parcours de 6 km. Départ de l'église St Ronan en direction de la chapelle située Plas Ar Horn au sommet de la montagne avant de revenir à l'église en passant devant la Kroaz Keben.

**Notre Dame de Bonne Nouvelle : dimanche 3 septembre 11 heures**

### Soirée jeux :

Chaque dernier vendredi du mois, à 21h, à l'Ostaliri Ti Jos. Organisé par l'association Ty Jeux.

Carrom, croquignole et une foultitude d'autres petits jeux variés vous attendent...

### La biennale du livre : du 12 au 14 mai – Place de l'église

Organisé par la Mairie

Trente auteurs à rencontrer, écouter, et ... lire pendant deux jours entièrement consacrés au Verbe dans tous ses états ! De la jeunesse et la BD à l'essai, de l'Histoire au polar, du roman au témoignage.

Tarif : 5€, gratuit pour les moins de 16 ans.

### Exposition Jean Fréour

Organisé par la Mairie

Du samedi 13 mai au 15 septembre 2017 – Musée municipal de Locronan

Dans la lignée des grands sculpteurs (Rodin, Maillol, Bourdelle, etc.), une exposition de qualité exceptionnelle d'un artiste de renom. Pluridisciplinaire, Jean Fréour s'est également illustré par ses aquarelles, dessins, et caricatures. Une exposition à ne pas manquer.

Tarifs : 5€ (4€ si ticket de parking et habitants de Locronan munis d'un justificatif de domicile)

### La course d'endurance équestre de Locronan : 11 juin

Cette course du Comité régional d'endurance équestre comprend plusieurs catégories : 10, 20, 40 et 60km au départ du cœur de Locronan. Buvette et restauration à l'entrée du bourg en venant de Quimper et Douarnenez.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'Ecurie de Kersantec au 06 98 82 40 45 ou consulter leur page facebook.

### Il était une fois le métal : les 17 et 18 juin

Organisé par l'association Ar Seizh Metal.

La maîtrise des métaux a changé la face du monde ! Le feu, le bronze, le fer... cette histoire multimillénaire sera dévoilée à travers de vivants spectacles d'archéo-métallurgie. Conférences, visites guidées, marché d'artisans d'art et de couteliers de Thiers. Samedi 17 juin, festnoz autour du feu de la St Jean.

[www.wave.bzh/arsezhmetal](http://www.wave.bzh/arsezhmetal)

### Fêtes et concerts :

#### **Samedi 06 mai 2017 à partir de 19 h Salle Ti Lokorn à Locronan**

L'association « Danserien Bro Lokorn » organise un Fest noz. Au programme : Diatonik bro lokorn -Caradec et Huellou-Hélias et Gonidec. Entrée 6 €

#### **Mardi 25 juillet 2017 20 h 30**

##### **Eglise de Locronan**

Concert Mouez Paotred Breizh, chœur d'hommes

Chants traditionnels sacrés et profanes bretons et celtes. La cinquantaine de chanteurs et musiciens, issus des 5 départements de la Bretagne et dirigés par Jean-Marie Airault, déjà venus à Locronan il y a 8 ans, avec succès, interprètera un programme riche et varié de chants traditionnels, sacrés et profanes, de la Bretagne et des pays celtes. Ambassadeurs de la culture bretonne, Mouezh Paotred Breizh est devenu une référence du chant choral bien au-delà des frontières de la région et ils sont, depuis 2 ans, Champions de Bretagne des chorales en langue bretonne. 10 € - Organisé par l'association Musiques aux Etoiles – Contact : tel. 06 62 54 35 67. Réservations : Office de Tourisme de Locronan 02 98 91 70 67 ; bar Ti Jos 02 98 91 70 75.

#### **Judi 17 août 2017 Dark Noz**

Organisé par la Mairie

**Dans les rues de Locronan, à partir de 21h30-gratuit.** À la tombée du jour, les hommes-animaux, guerriers, femmes-sorcières ... sortent de la forêt. Issus de l'ancienne culture celte, ils nous emmènent en musique, déambulant dans les rues. Ils intriguent plus qu'ils n'effraient et, à travers leurs danses et leurs musiques, nous apprendrons à les découvrir. Ce spectacle rassemble 70 artistes des Eostiged ar Stangala, et s'achève souvent par un Fest noz improvisé.





## Journée Nationale Citoyenne

A cette occasion, nous vous invitons à vous joindre à l'équipe qui va se constituer pour œuvrer en faveur de la commune auprès de vos élus. Une date sera définie ultérieurement. N'hésitez pas à vous inscrire et faites nous part de vos disponibilités et compétences.  
[journeecitoyennelocronan@orange.fr](mailto:journeecitoyennelocronan@orange.fr) – Mairie de locronan : 02-98-51-80-80

## Bienvenue dans mon jardin

De nombreuses personnes proposent la visite de leurs jardins les 10 et 11 juin 2017.  
Renseignements sur :

[www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org)



## Votre réseau internet est défaillant ?

Merci de vous signaler en Mairie afin que l'on remonte l'information : 02/98/51/80/80 ou [mairiedelocronan@wanadoo.fr](mailto:mairiedelocronan@wanadoo.fr)

## Halte aux incivilités

Bonnes Gens, Hélas, vous l'avez sans doute remarqué, il existe à Locronan, parmi nous, un ou peut-être deux voire trois imbéciles qui n'ont cure des biens de la commune et de l'argent du contribuable : en effet, son ou leur jeu favori est de systématiquement détériorer ce que l'équipe municipale élabore pour le confort et la sécurité de tout un chacun. Je veux parler entre autres des plaques toponymiques tant attendues, et enfin installées et qui sont régulièrement enlevées ou descellées.

Et dire que malgré leur bêtise, ce ou ces individus ont toujours un avis « juste » sur le bien vivre!!! Ben voyons! Je ne passerai sous silence le comportement, non moins abruti, de certains « bien pensants » qui régulièrement détériorent les panneaux de signalisation et autres panneaux routiers.

Ces hurluberlus se reconnaîtront, et dans leur mesquine pauvreté morale, nous les laissons seuls avec leur conscience!

## **E**nfance...

Reprise des activités du RAM pour les assistantes maternelles de Locronan, et les enfants qu'elles accueillent, à la garderie péri-scolaire de Plogonnec :

- vendredi 5 mai : jeux libres et animation autour du blanc & noir
- jeudi 11 mai : jeux libres et manipulation semoule
- vendredi 19 mai : éveil musical avec Magali Robergeau

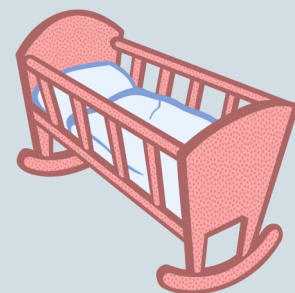
Accueils sur RDV pour les parents employeurs ou futurs employeurs d'assistantes maternelles ou pour les assistantes maternelles à la mairie de Locronan :

- jeudi 11 mai : de 14 heures à 17 heures.

Possibilités de joindre les animatrices Yvonne Beuze et Yannick Colloch au : **02. 98. 98. 38 42**. Ne pas hésiter à laisser un message, ou par Mail : [ram-4pgl.caffinistere@caf.cnafmail.fr](mailto:ram-4pgl.caffinistere@caf.cnafmail.fr)

## INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018.

Si vous avez des enfants en âge d'être scolarisés pour la première fois pour rentrée scolaire 2017/2018 ou si votre enfant change d'établissement, nous vous demandons de prendre contact rapidement avec l'école Anne de Bretagne pour les inscriptions au numéro suivant : **02 98 91 75 93**.



# Se débarrasser du frelon asiatique...

**Le printemps : une saison propice**

**Pourquoi cette période ?** Période + courte après la 1<sup>ère</sup> sélection entre fondatrices pour les nids primaires.

**Par qui ?** Par tous ceux qui sont sensibilisés aux risques et dommages causés par **cet insecte envahisseur** qui se traduit par :

**L'insécurité de la population** : cet insecte s'installe en terre, dans les cheminées, les arbustes, arbres, cabanon et est dangereux en cas de dérangement accidentel.

**La sauvegarde de la biodiversité** : ce frelon se nourrit d'insectes pollinisateurs, en particulier l'abeille.

**La défense de la filière apicole** : déjà mise à mal par les maladies et pesticides

**Où piéger ?** Partout tous les 200 m, (impossible à mettre en place) mais en particulier : près des lieux où ont été trouvés les nids non détruits, après la chute des feuilles. Près des lieux où il y a à manger : en ville près des étals de commerce de denrées alimentaires, près des arrières cuisines de restaurant. Près des fleurs ou fruits appréciés par le frelon asiatique : camélia simple, bananier.

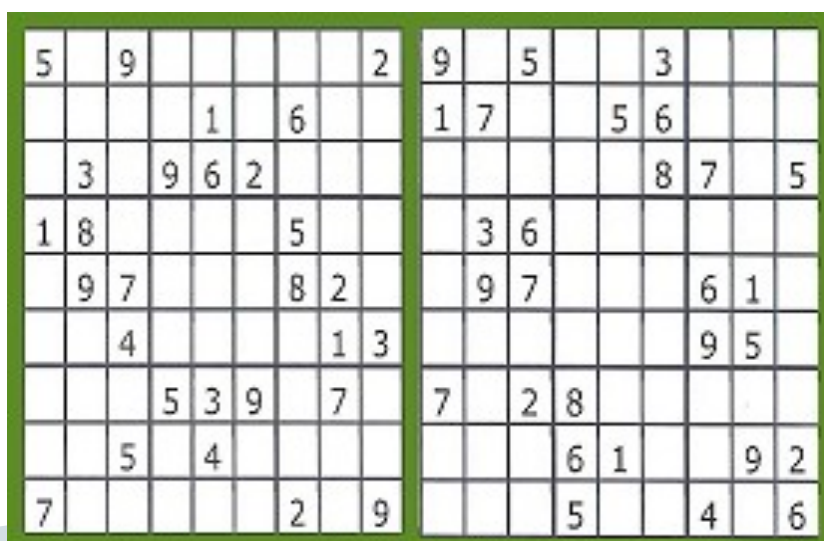
**Avec quel piège ?** Des pièges sélectifs de fabrication artisanal ou du commerce (piège Vêto Pharma, fortement conseillé)

**Avec quel appât ?** 1/3 bière, 1/3 sirop de grenadine, 1/3 vin blanc ou produits du commerce (appât Vêto Pharma)

**Incidence d'un bon piégeage de printemps** : Diminution du volume de nids à détruire très coûteux pour le particulier et la collectivité.

**N'hésitez pas à porter à la connaissance de la Mairie le nombre de reines neutralisées par vos pièges**

Un moment de détente pour petits et grands



## Informations pratiques ...

**Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :**

**Antoine GABRIELE**, maire : **le mardi matin, mercredi matin et samedi matin.**

**Jacqueline LE GAC** : Tourisme, Commerce, Information et communication, Enseignes et façades : **samedi matin.**

**Eliane BRELIVET** : Finances, juridique, économie : **samedi matin.**

**Thierry CAUBET** : Travaux, Bâtiment, Voirie, Environnement, et urbanisme : **vendredi après-midi et samedi matin.**

mairiedelocronan@wanadoo.fr www.villedelocronan.fr  
Tel : 02.98.51.80.80 Fax : 02.98.51.81.20

**ALSH** : 02.98.51.80.75.

et ou : anim-culture@villedelocronan.fr

**Office du tourisme** : [www.locronan-tourisme.com](http://www.locronan-tourisme.com)

Courriel : [office.tourisme.locronan@orange.fr](mailto:office.tourisme.locronan@orange.fr) tél : 02.98.91.70.14.

**Bibliothèque** : mercredi de 17h à 19h et le samedi de 14h à 15h30

**Ti ar Soñj** : 02.98.91.73.97. [www.tiarsonj.fr](http://www.tiarsonj.fr) Email: [tiarsonj@gmail.com](mailto:tiarsonj@gmail.com)

**Musiques aux Étoiles** : [www.cilt-locronan.fr](http://www.cilt-locronan.fr)

Email : [musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr](mailto:musiquesauxetoiles.locronan@orange.fr)

**A.D.M.R. Plogonnec** : du lundi au vendredi de 9 à 12h, de 14 à 16h.  
02.98.91.84.96.

**Déchèteries** : Quimper Nord, lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h 14 h à 18 h ; mardi et jeudi 14 h-18 h.

Guengat du lundi au vendredi 14 h-18 h, samedi 9 h-12 h, 14h-8h

**Borne Abi 29** : sur le parking de Mission et au stade de foot.

**Cabinet infirmier** : 02.98.91.73.53

**Urgences médicales** : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17

**Taxi : Allo Taxi Lokorn** : 06.82.82.56.56

**Horaires des messes** : 06/05 18h Locronan-07/05 10h30 Plomodiern  
13/05 18h Plonévez-14/05 10H30 Cast (st Gildas)  
20/05: 18h Ploeven-21/05 10h30 Quéménéven  
25/05 : ascension-10h30 Ste Anne La Palud



# Le mot du Maire...

## APRÈS LE VOTE DES BUDGETS DE L'ANNÉE 2017

Le conseil municipal a été appelé, en février et avril, à se prononcer d'une part, sur les comptes administratifs de l'année 2016, c'est-à-dire sur la façon dont a été exécuté le budget de l'année écoulée et d'autre part, sur les budgets pour l'année 2017.

Voici les conclusions essentielles qui ressortent des chiffres enregistrés.

### Sur l'année 2016, on peut noter :

- Une maîtrise constante des frais de gestion courante grâce à l'attention portée essentiellement sur les consommations d'eau, d'électricité au parking pour camping-car et au terrain des sports.
- Un maintien des recettes des parkings, ce qui permet d'y réaliser les travaux pour l'entretien et l'optimisation de l'accueil de nos visiteurs
- Des recettes des locations des chalets en fin d'année équivalentes à celles de 2015.

L'excédent important enregistré en fin d'exercice a permis de dégager un crédit de 303 309.20 euros en fonctionnement qui a naturellement été retrouvé dans le budget 2017 de la commune soit pour financer des investissements ou du fonctionnement.

### Pour 2017, voici les points essentiels à relever :

- Cette année les taux 2016 de la fiscalité communale ont été maintenus en dépit d'un recul drastique des subventions de l'Etat.
- Nous avons également décidé de réaliser un certain nombre de travaux dont la réalisation reste toutefois subordonnée à l'octroi de certaines subventions. Si l'endettement par habitant reste élevé, tout est fait pour le contenir.
- Les travaux essentiels envisagés concernent la voirie, : chemin de Kerguérolé, rue de la Montagne, mur du cimetière), l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux : rue des Bruyères et rue de la Troménie, route du Moellien, les bâtiments communaux : réfection de l'Autel du Rosaire et restauration des fresques sur une partie des voûtes de l'église, accès handicapés, démolition de la salle du troisième âge et aménagement de cet espace, embellissement et aménagement d'une aire de pique-nique et d'un jardin avec jeux pour les enfants, etc...

Je voudrais enfin évoquer deux sujets qui nous tiennent toujours à cœur et nous mobilisent beaucoup :

**-Le lotissement « Le Clos du Névet » :** Après avoir allégé le cahier des charges, et le règlement, harmonisé les prix et créé une incitation pour les jeunes ménages, l'intérêt des acquéreurs potentiels s'est à nouveau manifesté. A u 31 décembre, 17 lots ont été vendus dont 2 lots à Habitat 29. A ce jour, 3 autres lots sont en cours de négociation. Gageons que l'attrait de notre petite cité continuera à opérer et séduire les acquéreurs potentiels.

**-Les économies de fonctionnement** qu'il convient de continuer à réaliser dans tous les domaines. Les charges de personnels font l'objet de toutes les attentions et nous nous attachons à maîtriser leur évolution en dépit des décisions de l'Etat qui les impactent régulièrement. Il est à noter que ces charges sont à rapprocher des remboursements sur salaires en recettes.

## Urbanisme ...

### Permis de construire

- M. Jérémy Bourhis – 11 rue Hent Ar Mor : accord le 06/02/2017 pour la construction d'une maison d'habitation.
- SAS CADIOU INDUSTRIE : accord le 02/03/2017 pour la démolition d'un bâtiment, la création d'un bâtiment de stockage, la création d'une centrale photovoltaïque en toiture d'un bâtiment, la requalification des aménagements paysagers extérieurs en façade la RD 7.

### Déclarations préalables

- Mme Geneviève Joncour – Route de Gorréquer : accord le 27/01/2017 pour le rejointoiement des façades et pignons de la maison.
- M. Raphael Roméro 9 rue des Charrettes : accord le 24/02/2017 pour la réfection de la toiture avec remplacement de fenêtres de toit.
- Crêperie Ar Billig – 17 rue du Prieuré : accord le 24/02/2017 pour le remplacement de la terrasse, la mise en place de panneaux coupe-vent et de garde-corps en bois.
- Commune de Locronan : accord le 24/03/2017 pour la restauration du mur du cimetière à l'identique.
- Mme Anne Piriou – 380 Chemin de Kerorguen : accord le 27/03/2017 pour la pose de garde-corps sur fenêtres

## Etat-Civil...

**Décès :** Madame Thérèse HÉMON le vendredi 21 avril 2017



**Imaginez** cette jolie place noire de monde et symbole d'une époque où la culture et les talents s'expriment dans toute leur diversité.

Ce printemps et cet été, de belles manifestations notamment autour du livre, des sculptures, du métal y sont programmées :

La Première édition de la biennale du Livre se déroulera les 13 et 14 mai prochains

Les sculptures de Jean FREOUR, présentes au Musée, séduiront les plus exigeants d'entre nous du 13 mai au 15 septembre 2017

L'association « Ar Seizh Métal » continuera à vulgariser son savoir-faire autour de ce matériau mal connu et renouvellera la manifestation de l'année passée avec un succès assuré les 17 et 18 juin 2017.

A l'image des années écoulées, les Marchés aux Étoiles continueront à nous enchanter tous les jeudis, du 20 juillet au 24 août inclus, avec leurs curiosités de toutes natures et leurs saveurs incomparables : marché d'artisanat et de terroir.

Les chineurs seront ravis qu'une fois encore, trois rendez-vous soient programmés à leur attention : les foires à la brocante se tiendront en effet : le mercredi 19 juillet, le mercredi 9 août et le dimanche 03 septembre.

De beaux moments à savourer sans modération...

## LE SAMEDI 06 MAI : DEUX RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES À NE PAS MANQUER

A l'image des précédentes éditions un magnifique marché aux fleurs composé de multiples variétés, colorées et plein de senteurs insoupçonnées est programmé le Samedi 06 mai au matin sur la place de l'Eglise. Une façon bien originale de célébrer le printemps.



Plus tard, à 17 heures, comme chaque année, le premier samedi de mai, un hêtre sera planté sur la place centrale de Locronan, en l'honneur de la belle saison. Fin juin, lors du solstice d'été, il sera abattu à la main par les jeunes de la commune